
Appel à projets « science avec et pour la société – SAPS 2023 » Lettre de cadrage

La Diagonale · Université Paris-Saclay

La Diagonale · Université Paris-Saclay met en œuvre la politique culturelle et sciences-société de l'Université Paris-Saclay, en tant qu'un des axes stratégiques transverses de l'Établissement. Elle encourage les pratiques artistiques et culturelles de la communauté universitaire. Elle accompagne la conservation du patrimoine scientifique et la valorisation des patrimoines scientifiques, artistiques, architecturaux et naturels. Elle facilite les croisements entre arts, sciences et technologie, ainsi que les interactions directes entre la communauté universitaire et la société à travers notamment la diffusion de la culture scientifique et technique et des dispositifs de partage des connaissances. En 2023, suite à la labellisation « science avec et pour la société » (SAPS) de l'Université Paris-Saclay, la Diagonale propose le présent appel à projets afin de promouvoir les échanges entre la science, la communauté scientifique et la société.

L'appel à projets « Science Avec et Pour la Société 2023 »

Cet appel est destiné à impulser et soutenir des projets portés par un ou plusieurs acteurs et actrices de du territoire en partenariat avec l'Université Paris-Saclay. L'objectif de ces projets doit être de favoriser les échanges entre la communauté scientifique et la société, dans une optique de partage des connaissances et de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, et/ou d'implication des citoyens et des citoyennes, les plus jeunes en particulier. Les projets peuvent mêler plusieurs disciplines scientifiques et prendre des formes très diverses. Ils doivent avoir une assise territoriale sur un département francilien.

Qui peut candidater ?

Cet appel à projets est destiné aux associations qui portent un projet en lien avec un ou plusieurs membres de la communauté de l'Université Paris-Saclay, c'est-à-dire le personnel d'enseignement et de recherche et le personnel technique et administratif appartenant à une entité (service/laboratoire/institut/école) contributrice à l'Université Paris-Saclay et la communauté étudiante de l'Université.

Ce projet doit être en lien avec la recherche en train de se faire ; tous les champs scientifiques et de la connaissance sont concernés (sciences fondamentales et expérimentales et sciences humaines et sociales).

Cet appel se déroule dans le cadre du label SAPS - science avec et pour la société, financé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, obtenu par l'université Paris-Saclay.

Comment candidater ?

1/ Téléchargez et complétez le [dossier de candidature](#) et le [budget type](#) pour présenter succinctement votre projet ;

2/ puis déposez votre dossier sous forme d'un fichier unique au format PDF via le [formulaire en ligne](#).

Le montant total alloué à chaque projet « science avec et pour la société – SAPS 2023 » pourra être compris entre 4 000 € et 10 000 € maximum.

Calendrier

- Ouverture des candidatures : lundi 20 février 2023
- Clôture des candidatures : **lundi 20 mars 2023 (23h59)**
- Publication des résultats : semaine du 15 mai 2023
- Date de fin des dépenses pour tous les projets : 1^{er} juin 2024

Critères d'éligibilité pour candidater à cet appel à projets

- Chaque projet doit être porté par une association qui recevra les financements liés au projet. Une personne référente sera le contact de la Diagonale pour la gestion du projet et sera la garante du bon déroulement du projet (planning, budget...).
- Une association peut soumettre plusieurs projets.
- Chaque projet doit impliquer au moins une personne issue de la communauté Université Paris-Saclay qui y participe en tant que scientifique sur des sujets en lien avec ses travaux de recherche ou ceux de son laboratoire.
- Le projet doit traiter de la démarche scientifique et/ou de la recherche en train de se faire et/ou des technologies et/ou de leurs enjeux sociétaux, auprès de tous les publics et notamment auprès des scolaires et des publics dits « éloignés ». Tous les champs scientifiques et de la connaissance sont concernés (sciences fondamentales et expérimentales et sciences humaines et sociales).
- Le projet doit comporter un volet de diffusion à destination d'un public francilien que l'interaction soit directe ou indirecte (ex : support audiovisuel ou numérique).
- Le projet doit comporter une définition du (ou des) public(s) ciblé(s) et le volet de diffusion doit être en adéquation avec ce (ou ces) public(s).

Modalités de financement

La subvention est versée directement à la structure. La gestion administrative et financière du projet s'opère par la suite directement par le service gestionnaire de cette structure.

Sont éligibles à la subvention tous les frais, tant en investissement qu'en fonctionnement, liés à l'organisation du projet.

Les dépenses devront être effectuées avant le 1er juin 2024.

Critères d'évaluation des projets

- La mise en avant de la démarche scientifique, de la recherche en train de se faire et des technologies et de leurs enjeux sociétaux
- L'impact rapide et visible du projet sur son public cible et/ou son territoire
- La clarté des objectifs du projet
- L'adéquation entre le (ou les) public(s) visé(s) et les formes de médiation et de diffusion

D'autres éléments facultatifs seront également fortement appréciés par le comité d'évaluation et le jury :

- Le dynamisme de la structure sur son territoire avec son (ses) public(s)
- Le ciblage du projet vers un public éloigné de l'université, de la recherche et plus généralement du savoir (que ce soit par l'âge, le niveau d'étude, la situation géographique ou socio-économique). Une attention particulière sera portée aux projets à destination du jeune public
- Le degré d'implication des scientifiques dans le projet, et le lien avec leurs recherches scientifiques
- Le lien avec des problématiques autour des sciences humaines et sociales, des sciences du sport, de la santé, du développement soutenable, de la responsabilité sociétale, de la science participative, de la science ouverte, de la démocratisation du savoir, de la démarche scientifique et de la promotion de l'esprit critique

Sur la méthodologie

- La personne référente est le point de contact avec la Diagonale.
- Elle est libre de mener le projet comme elle le souhaite dans les délais impartis. Elle peut à tout moment solliciter un accompagnement si elle le souhaite.

Sur les résultats escomptés

- Concrètement, il est attendu que le projet prenne la forme d'une action et/ou d'un dispositif accessible à au moins un type de public sur le territoire francilien (ateliers, expositions, temps de rencontres, jeux, supports écrit, etc).
- La personne référente s'engage à fournir un point d'étape du projet le 1^e septembre 2023 et le bilan moral et financier le 14 juin 2024.
- La personne référente s'engage à informer des diffusions du projet et à apposer le logo de la Diagonale · Université Paris-Saclay, du label SAPS - science avec et pour la société et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur tous les éléments de communication.

Processus de sélection des projets

Les projets seront d'abord expertisés par un comité d'évaluation. La sélection des projets sera ensuite effectuée par un jury réuni par la Diagonale. Ce jury sera composé de professionnels de la Culture

Scientifique et Technique et de membres de la communauté universitaire. La sélection se fera en prenant en compte les critères d'éligibilité et d'évaluation définis précédemment.

La Diagonale veillera à éviter tout conflit d'intérêt avec des membres du jury lors des sélections.

Pour toute question relative à l'appel à projets :

Diagonale • Université Paris-Saclay

Contact : aap.diagonale@universite-paris-saclay.fr

Cheffe de projet : Marjorie Tarjon – 01 81 87 56 66